

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

L'an deux mil onze, le jeudi dix février, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Jean-François GIRARD, M. Claude HENRY, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Annick LELIÈVRE, M. Arnaud CORBEAU, M. Jean-Michel DOUSSELIN, Mme Sophie FOUCHER, M. Benoît MORCHOINE, M. Lucien DUCHESNE,

Excusés : Madame Catherine ANDRÉ, M. Maurice DELANOUE, Mme Christiane COSSÉ

Non excusé : M. Jean-Vincent BONIN,

Procurations : Madame Catherine ANDRÉ pour Monsieur Michel LEGOURD

Madame Christiane COSSÉ pour Monsieur Jean- François GIRARD

Secrétaire : Mme Annick LELIEVRE.

### ORDRE DU JOUR

1. P.V.R. marché des travaux chemin de Beaumont : choix des entreprises
  2. Lotissement « La Sapinière »
  3. Ouverture de Crédits avant vote BP : Commune et Camping
  4. Renouvellement ligne de crédits
  5. Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
  6. Demande de subventions,
  7. Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe,
  8. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe,
  9. Devis
- Questions diverses et informations

#### **1. P.V.R. (Participation Voies et Réseaux)**

Suite à l'ouverture des plis en mairie le 27 janvier dernier à 14 Heures pour la P.V.R. des terrains chemin de Beaumont à la charge du lotisseur, le cabinet AP'SOLU n'ayant pas fini d'examiner la conformité des offres, la réunion pour le choix des entreprises est reportée au mercredi 16 février prochain.

#### **2. Lotissement « La Sapinière » (près de la maison de retraite)**

Le Permis d'aménager du lotissement a été déposé en mairie. Un lotissement de 14 lots est prévu. Une dation de 3 lots sera faite à la commune de Neung-sur-Beuvron en compensation du prix du terrain.

Une convention sera à signer pour l'écoulement des eaux pluviales vers l'E.H.P.A.D. où elles seront collectées dans le réseau créé jusqu'à la Tharonne.

#### **3. Ouverture de crédits avant vote BP - Commune et Camping**

L'état des restes à réaliser a été donné au comptable du trésor mais est insuffisant pour régler les factures d'investissement reçues pour la commune et le camping.

Le conseil municipal autorise le trésorier à régler les factures et ceci dans le cadre du paiement de ¼ du montant de l'année N-1 (articles L. 1612-1 et 1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Les crédits alloués seront ensuite inscrits lors du vote du budget 2011.

**Le conseil municipal a voté à l'unanimité**

#### **4. Renouvellement ligne de crédits**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité de recourir au déblocage d'une ligne de crédits de 100 000 € auprès du Crédit Agricole Val de France à faible taux et pour un an.

**Le conseil municipal a voté à l'unanimité**

#### **5. Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires,**

Des itinéraires de la commune ont été présélectionnés afin d'être inscrits au P.D.E.S.I., une délibération est nécessaire et une convention doit être signée avec le Président du Conseil Général.

**Le conseil municipal a voté à l'unanimité**

#### **6. Demande de subventions**

- Collège Maurice Genevoix : 2 enfants de Neung : séjour : 4 jours à Dolus d'Oléron : coût 214 € - coût pour les familles 180 € - Pas de subvention.
- Collège Louis Pergaud : 40 enfants de 4<sup>ème</sup> : séjour : 2 jours aux Écuries de Saint Cyr : coût 70 € - coût pour les familles 37.50 €
  - Une subvention globale pour le collège de Neung est attribuée pour **500 €**

**Le conseil municipal a voté à l'unanimité**

#### **7. Création d'un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe Suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent de voirie démissionne, il est nécessaire de :

- Créer d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
  - Suppression d'un poste d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
- Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et de supprimer un poste d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

**Le conseil municipal a voté à l'unanimité**

#### **8. Devis**

- Entreprise ROBERT – Relieur – registres état civil : 3 651.41 € H.T.
- Sologne Paysages et Jardins : taille végétaux : 3 558.75 € H.T.
- INÉO : horloges astronomiques : 1 360.00 € H.T.

Le conseil municipal accepte ces trois devis.

## **Questions diverses et informations :**

- Une nouvelle consultation concernant la fourrière de Salbris doit être faite.  
Une demande d'installation d'un miroir à la sortie du lotissement des Places Basses et un autre à côté du Cimetière en venant du chemin de Veillas (miroir avec panneau solaire ?)
- Au niveau du collège un tronçon à 30 à l'heure est envisagé avec passages surélevés vers le stade, de la croix des Anges à la maison de retraite : l'amélioration de la sécurité à ce carrefour est à l'étude.
- ADIL : le Pass Foncier est remplacé par une autre aide, mais la commune peut toujours le proposer aux jeunes ménages : 2 Pass Foncier seront inscrits au budget de cette année soit 6 000 €.
- La maison de retraite « Villa des Fleurs » a été vendue à la Communauté de Communes pour l'euro symbolique.
- Les rideaux sont à remettre Salle de la Forge ainsi que les éclairages de secours, Madame LEGOURD et Monsieur HENRY vont se charger des rideaux.
- Des extincteurs à eau sont à mettre à la salle des fêtes en remplacement des extincteurs à poudre.
- Suite à l'incendie de la Salle des Fêtes, l'entreprise de nettoyage est intervenue, un devis pour refaire la toiture en bac acier a été demandé à l'entreprise FOUCHER de Neung-sur-Beuvron.
- Le terrain de pétanque du stade est à refaire en calcaire fin.

**Séance levée à 22 H 00**